

Avery Dennison® Série WR-1000 pré-imprimé résistant aux chocs

Feuille rétro réfléchissante à perles rebondissantes

PUBLIÉ LE : Août 2026

*Remplace tous les bulletins publiés précédemment

Présentation

La bande rétro réfléchissante à perles de la série WR-1000 d'Avery Dennison est conçue pour les dispositifs temporaires de régulation du trafic dans les zones de travaux et pour les réflecteurs installés sur les poteaux de délimitation, conformément à la norme E N 12899/1.

Disponibilité

Série/Couleur	TrafficJet imprimable (O/N)	Série/Couleur	TrafficJet - Version imprimable (O/N)
WR-1140 Blanc/Rouge L	N	WR-1146 Flèche blanche/rouge	N
WR-1141 Blanc/Rouge R	N	WR-1147 Barrière blanche/rouge	N

de la performance

Europe	EN 12899-1 RA1		
--------	----------------	--	--

Avery Dennison recommande à l'utilisateur de se renseigner auprès des autorités locales compétentes sur les exigences en vigueur afin de garantir la conformité du produit, et de se tourner vers son représentant commercial local pour déterminer le produit le plus adapté à ses besoins.

Caractéristiques

de construction	Film rétro réfléchissant en vinyle ultra-brillant, doté d'un adhésif permanent sensible à la pression et protégé par un revêtement en polypropylène
typiques des calibres de film	17 à 21,5 mils (431,8 à 546,1 µm)
de la durabilité	Jusqu'à 3 ans, exposition verticale uniquement,
Filigrane	Aucun
Température de fonctionnement	de -10 °F à +150 °F (de -23 °C à +65 °C)
(min.) Température d'application	65 °F (18 °C)
de conservation	1 an à compter de la date d'achat, à condition que le produit soit conservé à une température comprise entre 65° et 75°F (18° et 24°C) et à un taux d'humidité relative de 50 % ± 5 %.



Tableau A

du coefficient minimal de rétro réflexion (R_A) cd/ft^2 ($\text{cd}\cdot\text{lx}^{-1}\cdot\text{m}^2$) (EN 12899/1 Tableau 3 RA1)			
Angle d'observation	Angle d'entrée	en blanc	Rouge (Imprimé)
0,2°	-4 °	70	49
	+30 °	30	21
	+40 °	10	7
0,33°	-4 °	50	35
	+30 °	24	16,8
	+40 °	9	6,3
2°	-4 °C	5	3,5
	+30 °	2,5	1,75
	+40 °	1,5	1,05

Tableau B

du coefficient minimal initial de rétro réflexion (R_A) cd/ft^2 ($\text{cd}\cdot\text{lx}^{-1}\cdot\text{m}^2$) pour les rétro réflecteurs de type R1, classe 3		
Angle d'observation	Angle d'entrée B2 B1 = 0°	du coefficient de rétro réflexion Type 1, Classe 3
20°	+5 °	300
2°	+30 °	2,5

-R1, classe 3, conformément au tableau A de la présente norme
multiplié par le facteur de couleur correspondant indiqué dans le tableau C

Tableau C

Couleur rétro réflecteurs	Facteur de couleur des rétro réflecteurs
Blanc	1
Jaune	0,6
Rouge	0,2

Tableau D

Limites de spécification des couleurs en lumière du jour (CR1)									
Couleurs	1		2		3		4		Facteur de luminosité Y
	x	y	x	y	x	y	x	y	
blanche	.355	.355	.305	.305	.285	.325	.335	.375	≥ 27
Rouge (Impression Z -PVC)	.735	.265	.674	.236	.569	.341	.655	.345	≥ 3

Tableau E

Limites de spécification des couleurs en lumière du jour (CR2)									
Couleurs	1		2		3		4		Facteur de luminosité Y
	x	y	x	y	x	y	x	y	
blanche	.305	.315	.335	.345	.325	.355	.295	.325	≥ 27
Rouge (Impression sur Z -PVC)	.735	.265	.700	.250	.610	.340	.660	.340	≥ 3

Tableau F

Limites de spécification des couleurs en nocturne										
Couleurs	1		2		3		4		5	
	x	y	x	y	x	y	x	y	x	y
en blanc	.390	.410	.440	.440	.500	.440	.500	.390	.420	.370
Rouge (impression Z -PVC)	.652	.348	.622	.348	.714	.256	.735	.265		

Substrats

Les feuilles pré-imprimées Avery Dennison WR -1000 ne peuvent être utilisées que sur de l'aluminium, du LDPE, du HDPE et du PVC correctement préparés. Il est vivement recommandé aux utilisateurs d'évaluer avec soin, dans des conditions réelles d'utilisation, toute application de ce revêtement sur d'autres supports. Avery Dennison décline toute responsabilité en cas de défaillance due à d'autres supports, matériaux, à une contamination ou à une préparation inadéquate de la surface. Veuillez consulter les bulletins d'instructions pour obtenir tous les détails concernant les exigences relatives au substrat.

Bulletins pédagogiques

Veuillez vous reporter aux bulletins d'instructions qui détaillent les modalités de manipulation, de stockage et de transformation des films rétro réfléchissants, des revêtements, des encres et des rubans d'application Avery Dennison. Les bulletins pédagogiques sont disponibles dans la rubrique « Outils clients » de nos sites Web [, en français](#) et [en anglais](#). Pour la sérigraphie, les encres recommandées/homologuées sont celles de la gamme Coates Z/PVC.

de la garantie

DISPOSER SUR LA GARANTIE

Les films réfléchissants prismatiques préimprimés haute intensité Avery Dennison WR -1000 (« Produit(s) ») sont garantis contre tout défaut de matériau et de fabrication pendant un (1) an à compter de la date d'achat (ou pendant la durée indiquée dans la documentation spécifique au produit en vigueur au moment de la livraison, si celle-ci est plus longue). Il est expressément convenu et entendu que la seule obligation d'Avery Dennison et le seul recours de l'Acheteur au titre de la présente garantie, ainsi qu'au titre de toute autre garantie, expresse ou implicite, ou de toute autre nature, se limiteront à la réparation ou au remplacement gratuit du Produit défectueux dans l'usine d'Avery Dennison ou sur le lieu où se trouve le Produit (au choix d'Avery Dennison), ou, dans le cas où le remplacement ou la réparation ne serait pas commercialement viable, à l'octroi par Avery Dennison à l'Acheteur d'un avoir d'un montant raisonnable au regard du défaut du Produit.

CONDITIONS

La présente garantie ne sera valable que si toutes les conditions suivantes sont remplies :

La fabrication et/ou l'installation doivent avoir lieu dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'achat.

La défaillance doit résulter exclusivement d'un défaut de fabrication ou d'une détérioration du produit due à des causes naturelles, conformément à la garantie de bon fonctionnement. Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, aucune garantie n'est accordée en cas de défaillance des revêtements due à une fabrication, un stockage, une manipulation, une installation ou un entretien inadéquats de l'enseigne, à une défaillance du support de l'enseigne, à un acte de vandalisme ou à un acte de malveillance. Une légère décoloration, des fissures, un effritement, un décollement des bords ou une légère diminution de la brillance ou de la réflectivité n'altèrent pas de manière significative l'aspect du produit et ne constituent pas un manquement à la garantie.

Avery Dennison a publié des bulletins d'instructions concernant le stockage, la manipulation et le nettoyage du Produit, des supports approuvés et des procédures d'application (collectivement dénommés les « Procédures »). Le produit doit avoir été traité et appliqué sur un support vierge et propre, conformément aux procédures, telles qu'elles peuvent être modifiées de temps à autre. Avery Dennison se réserve le droit de rejeter toute demande de garantie si le transformateur ou l'installateur n'est pas en mesure de prouver ou de démontrer de manière satisfaisante que les procédures d'Avery Dennison ont été respectées. La date d'installation, l'enregistrement de la garantie et les procédures de réclamation définies par Avery Dennison doivent être respectées ; le non-respect de ces procédures entraînera l'annulation de la présente garantie. Le produit de remplacement ne bénéficie que de la partie de la garantie encore valable du produit qu'il remplace. Le produit doit être stocké dans les règles de l'art et utilisé avant la date de péremption indiquée dans la fiche technique du produit Avery Dennison applicable, y compris les fiches techniques relatives à l'adhésif et aux autres matériaux.

AUTRES RESTRICTIONS

Utilisation non prévue : La présente garantie s'applique uniquement aux Produits utilisés par des transformateurs et des installateurs professionnels pour les utilisations finales définies et dans les combinaisons décrites dans les fiches techniques et les bulletins d'instructions Avery Dennison applicables. Pour toute autre utilisation, il incombe à l'utilisateur de déterminer si le Produit est adapté à l'usage prévu et d'assumer l'entière responsabilité de tout risque ou de toute responsabilité liés à cette utilisation ou application. L'utilisateur s'engage à indemniser, défendre et dégager Avery Dennison de toute responsabilité en cas de



réclamations, pertes, dommages, jugements, frais et/ou dépenses, y compris les honoraires d'avocat, résultant d'une telle utilisation ou application. La présente garantie est expressément subordonnée à la condition que le produit soit mis en œuvre par des transformateurs ou des installateurs professionnels, conformément aux instructions écrites de mise en œuvre recommandées par Avery Dennison, qu'il soit appliqué sur des surfaces correctement préparées, et qu'il soit nettoyé et entretenu conformément aux procédures recommandées par Avery Dennison. Il incombe aux transformateurs, aux installateurs ou à tout autre utilisateur de procéder à des contrôles de qualité des matières premières à leur réception, de veiller à ce que la préparation des surfaces soit correcte et que les procédures d'application approuvées soient respectées, de conserver des échantillons des produits transformés, ainsi que de cesser immédiatement toute utilisation et d'informer Avery Dennison et/ou son agent ou distributeur agréé de tout produit, matériau et/ou produit fini dont il s'avère (ou dont on peut raisonnablement supposer) qu'il est défectueux.

Utilisation abusive et force majeure : Avery Dennison décline toute obligation ou responsabilité au titre de la présente garantie concernant tout produit ayant fait l'objet d'une altération, d'une modification, d'un dommage, d'une utilisation abusive ou inappropriée, d'un accident, d'une négligence ou de toute autre mauvaise manipulation, ou ayant été traité ou installé de manière incorrecte. Le produit n'est pas garanti contre les défaillances prématurées causées par des facteurs chimiques, environnementaux ou mécaniques, tels que, sans s'y limiter, le vandalisme, les produits de nettoyage, les peintures, les solvants, l'humidité, la température, les équipements de lavage mécaniques, les déversements de carburant, les gaz d'échappement, la vapeur, les solvants organiques ou tout autre polluant chimique déversé, y compris les cendres industrielles et volcaniques. Les dommages résultant d'un incendie, d'une défaillance structurelle, de la foudre, d'accidents et d'autres cas de force majeure ne sont pas couverts par la présente garantie.

Produit tiers : Avery Dennison décline toute responsabilité en cas de blessure, de perte ou de dommage résultant de l'utilisation d'un produit qui n'est pas de notre fabrication. Lorsqu'un installateur ou un transformateur utilise un produit disponible dans le commerce, fabriqué par un autre fabricant, ou qu'il y est fait référence, il incombe à l'utilisateur, à l'installateur ou au transformateur de prendre connaissance des mesures de précaution relatives à son utilisation, telles que définies par le fabricant.

Les recours prévus par la présente garantie sont exclusifs. En aucun cas, Avery Dennison ne saurait être tenue responsable de tout dommage direct, indirect, accessoire ou consécutif, ni d'aucune mesure de réparation spécifique, qu'ils soient prévisibles ou non, résultant de défauts du Produit en question, que ces dommages surviennent ou soient constatés avant ou après le remplacement ou l'octroi d'un avoir, et qu'ils soient ou non causés par la négligence d'Avery Dennison. En aucun cas, la responsabilité d'Avery Dennison au titre des présentes ne pourra dépasser les recours expressément prévus dans la présente garantie. La responsabilité d'Avery Dennison sera limitée, au choix d'Avery Dennison, au prix d'achat, au remplacement du produit défectueux et, dans certains cas, lorsque cela est autorisé par Avery Dennison, à la réparation et au remplacement du produit défectueux.

LA PRÉSENTE GARANTIE REMPLACE TOUTES LES AUTRES. TOUTES LES AUTRES GARANTES, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT PAR LA PRÉSENTE EXCLUES. AUCUNE RENONCIATION, MODIFICATION, AJOUT OU AMENDEMENT AUX CONDITIONS CI-DESSUS NE SERA VALABLE S'IL N'EST PAS FORMULÉ PAR ÉCRIT ET SIGNÉ MANUELLEMENT PAR UN DIRIGEANT D'EVERY DENNISON.

DÉFINITIONS

Durabilité : la « durabilité » () signifie que le produit, sous la forme d'un visuel, d'un panneau ou d'une enseigne fini(e) installé(e) à l'extérieur, sous réserve des limitations énoncées dans les présentes ainsi que dans les fiches techniques et les bulletins d'instructions d'Avery Dennison, et appliqué sur les surfaces recommandées, ne se détériorera pas de manière excessive au point que l'enseigne, le panneau ou le visuel fini ne soit plus efficace pour l'identification lorsqu'il est observé dans des conditions normales depuis la distance de visionnage prévue.

Résistance aux intempéries : Le site se base sur des conditions d'exposition normales en plein air en Europe centrale et en Amérique du Nord centrale, ainsi que sur une application sur les surfaces recommandées. La durée de vie réelle dépendra de divers facteurs, notamment, mais sans s'y limiter, la préparation du support, les conditions d'exposition et l'entretien du produit ainsi que du visuel, du panneau ou de l'enseigne finis. Si les visuels, panneaux ou enseignes finis sont exposés à des températures ou à un taux d'humidité élevés, dans des zones soumises à la pollution industrielle ou à d'autres sources de particules en suspension dans l'air, et/ou à haute altitude, leur durabilité en extérieur peut être réduite. Veuillez vous adresser à votre représentant Avery Dennison local pour connaître les modifications apportées aux garanties en fonction de ces conditions spécifiques à votre région.

Exposition verticale : « » signifie que la face du visuel fini présente un écart de $\pm 10^\circ$ par rapport à la verticale.

Exposition non verticale : « » signifie que la face du visuel fini présente un angle supérieur à 10° par rapport à la verticale et supérieur à 5° par rapport à l'horizontale. Les films rétro réfléchissants ne sont pas garantis dans ces conditions d'exposition. Surfaces planes : désigne une surface plane bidimensionnelle ne comportant aucun objet en saillie.

Effets de l'altération : Une certaine baisse des performances du produit au fil du temps est considérée comme une usure normale. Une légère décoloration, un effritement, un décollement des bords ou une légère diminution de la brillance ou de la réflectivité, résultant d'une usure normale, d'autres facteurs d'altération naturelle, de conditions environnementales ou autres, ou encore de dommages causés par des tornades, des ouragans, le vent, une accumulation excessive de glace ou des conditions exceptionnelles liées à la présence de particules gelées, de gros grêlons ou d'autres cas de force majeure, ne constituent pas un manquement à la garantie et n'engagent en aucun cas la responsabilité d'Avery Dennison.

Impression, séchage et défauts d'encre : Les contaminations par l'encre, les défaillances ou autres défauts, ainsi que toute autre défaillance due à des conditions ou des paramètres d'impression inappropriés, y compris, sans s'y limiter, un étalonnage des couleurs inadéquat, un profil de couleur ICC incorrect ou une impression incompatible, ne constituent pas un cas de non-respect de la garantie. La garantie ne couvre pas les défauts du produit résultant d'une saturation excessive de l'encre, d'un durcissement insuffisant ou excessif, de l'incapacité de l'encre à reproduire les couleurs souhaitées sur le produit, ou de toute autre erreur de traitement ou de fabrication.

Adhérence aux surfaces d'application : La présente garantie ne couvre pas le Produit si la surface d'application n'a pas été correctement préparée ; elle ne couvre pas non plus le Produit ni les dommages causés au support résultant d'une séparation des couches de ce dernier due à une adhérence entre ces couches inférieure à celle existant entre le Produit et la couche supérieure du support, ni les surfaces qui, par la suite, se fissurent, s'écaillent, dégagent des gaz ou sont endommagées sous le Produit.



TESTS INDÉPENDANTS REQUIS Toutes les déclarations, informations techniques et recommandations concernant les produits Avery Dennison reposent sur des tests et des informations jugés fiables, mais ne constituent en aucun cas une garantie de quelque nature que ce soit. Tous les produits Avery Dennison sont vendus étant entendu que l'Acheteur a déterminé de manière indépendante que ces produits sont adaptés à l'usage auquel il les destine ainsi qu'à d'autres fins.

